

de son autorité souveraine: " Je ne donnerai pas ma gloire à un autre ", dit-il. Heureusement, nous voyons siéger au sein de l'assemblée de grands croyants, d'excellents catholiques de diverses nations. M. Wilson, dont nous avons critiqué plus d'une fois les attitudes et les idées, a nettement et très formellement invoqué Dieu dans le discours qui a précédé son départ d'Amérique. Le Très-Haut, sans doute, voudra bien compenser l'incroyance des uns par la foi des autres. Nous voyons aussi le *Conseil des Dix* entraîné par les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles il se débat à s'écarter parfois des principes juridiques admis de tous. On le leur a sévèrement reproché et les critiques étaient certainement fondées. On répond qu'au milieu des événements gigantesques qui nous enlacent et nous étreignent, suivant l'antique adage, " la nécessité parfois prime la loi " et que " le salut du peuple est la loi suprême ". Beaucoup pensent qu'on ne peut, en des heures pénibles, refuser aux ministres assemblés le bénéfice de ces principes suprêmes réservés aux circonstances exceptionnelles. A travers ces impressions contradictoires, la question se pose, vraiment troublante: " Vont-ils faire oeuvre de sagesse? " " Ou vont-ils renouveler Babel? "

Il est écrit à la première page de nos Livres Saints qu'alors que le monde n'était encore que le chaos nébuleux d'où est sorti l'univers actuel, *l'esprit de Dieu flottait sur la matière répandue à travers les espaces*. Ainsi la Providence divine est, en quelque sorte, portée sur notre monde bouleversé. Et élevant vers lui notre pensée, notre espérance, notre prière, nous éprouvons, en ces premiers jours de carême, le besoin de dire à tous, avec la Sainte Eglise, de " regarder en haut, " " plus près de toi, mon Dieu. " Aux grandes nécessités, nos évêques ne cessent de nous le répéter, doivent correspondre les grandes prières. — Que puis-je, dira le lecteur modeste, moi,